



**L'UNIVERSITÉ À L'ÈRE  
DE LA PRIVATISATION :**

**CHANGER LE VISAGE  
DE NOS UNIVERSITÉS**

## **L'université à l'ère de la privatisation : Changer le visage de nos universités**

La privatisation des services universitaires publics a d'importantes répercussions qui débordent largement le cadre de ses victimes immédiates. L'impact sur la communauté universitaire des frais de scolarité aux usagers et de l'infiltration de l'entreprise privée est ressenti par tous et chacune comme, d'ailleurs, les conséquences de la privatisation du travail des employés de soutien sur les gens de métier, les employés affectés à l'entretien, le personnel de la bibliothèque et les travailleuses en garderie, et celles de la privatisation du personnel enseignant sur les chargés de cours et les assistants-enseignants. La privatisation érode notre réseau de services publics et notre esprit communautaire. En vertu de la privatisation, les entreprises privées engrangent des profits et s'octroient du pouvoir tandis que les salaires et conditions de travail des employés se détériorent et la qualité et l'accès à l'université s'amenuisent. La lutte contre la privatisation rallie les employés de soutien et les travailleurs universitaires autour d'une cause commune.

Il y a eu une croissance dramatique du phénomène de privatisation dans les universités au Canada. À l'évidence, le recours accru aux individus plutôt qu'au gouvernement pour financer les activités de l'université. Les droits de scolarité et autres frais afférents ont augmenté de façon spectaculaire au cours des dernières années. Les étudiants assument une part beaucoup plus importante des coûts de l'éducation postsecondaire que par le passé. En 1974, les droits de scolarité des étudiants comptaient pour 16,1 p. cent du budget d'exploitation des universités, un pourcentage qui atteignait 19,9 p. cent en 1994. En 2004, ce pourcentage a gonflé à 30,3 p. cent. Et parallèlement à cela, la part des recettes d'exploitation des universités provenant du financement de l'État n'a cessé de diminuer : en 1974, les fonds publics comptaient pour 79,9 p. cent du budget d'exploitation total des universités, en 1994 pour 74,0 p. cent et en 2004, le financement gouvernemental consenti aux universités a chuté à 57,2 p. cent.<sup>i</sup>

La recherche d'intérêt commercial augmente presque à tous les ans. Pour l'année financière 2004, la recherche commanditée a connu une hausse de 9,9 p. cent, ce qui représente 13 p. cent du budget total de recherche des universités, soit 650 millions de dollars. Les fonds de dotation et d'investissement privés et les revenus provenant de sources autres que l'entreprise privée représentent 30,0 p. cent du budget que les universités affectent à la recherche<sup>ii</sup>. Même si les gouvernements financent toujours la plus grande part de la recherche universitaire, ce sont les grandes entreprises qui déterminent l'influence à caractère privé sur la recherche. Les chercheurs du domaine scientifique constatent que leurs travaux sont scrutés par leurs « partenaires » des sociétés biotechniques avant leur publication. Plutôt que d'établir leur propre programme de recherche en réponse à des besoins et des intérêts sociaux, les universitaires font de plus en plus de recherche en partenariat avec le milieu des affaires. L'université sert de plus en plus les intérêts privés.

### **Campus « d'entreprise »**

Les partenariats privés-publics sont vus comme une manière d'agrandir le campus universitaire. La majorité des nouveaux pavillons universitaires sont dédiés aux programmes de sciences et d'administration. D'ailleurs, la sollicitation de commandites privées et commerciales a fait qu'une grande partie du soutien consenti aux universités par l'entreprise privée se retrouve dans les programmes de sciences et d'administration. Les arts sont le parent pauvre de l'université. On compte des facultés démunies alors que d'autres sont bien nanties. La privatisation des universités menace de priver la société de sources d'expertise indépendantes auxquelles s'adresser pour des conseils ou des avis sur d'importantes questions sociales, économiques ou autres.

Les campus ressemblent de plus en plus à un amalgame de commandites plutôt qu'à un ensemble de communautés et d'espaces publiques. Les pavillons portent désormais le nom de grandes entreprises, alors qu'on leur attribuait dans le passé le nom de personnages publics ayant contribué significativement à la communauté universitaire et au pays. Ces grands personnages et leurs noms sont disparus du paysage universitaire. Aujourd'hui, les gens travaillent et étudient dans des salles et des édifices baptisés Casino Niagara, ScotiaBank, CIBC, Nestle, Hollinger et Campbell Soup. Seules les boissons de la bannière Coca-Cola ou Pepsi peuvent être consommées sur le campus. Les universités se vendent au plus cher offrant. Pas un coin de l'université ne semble à l'abri de la publicité. On crée des ailes complètes dédiées à des campagnes de financement afin d'attirer étudiants ou entreprises potentiels.

Voici un gros plan de ce à quoi ressemble l'administration de UBC aujourd'hui.

**Le Service des affaires extérieures, qui a été restructuré, est doté d'un « Bureau d'administration » universitaire qui assume la coordination des initiatives communautaires et gère l'ensemble des consultations et communications afférentes, notamment les demandes des médias. Le Service Campus and Community Planning s'occupe de planification, d'infrastructure et des services liés à la réglementation. UBC Properties Trust, constitué en société en 1988, supervise la construction de bâtisses et les travaux importants de rénovation, réalise des études sur l'utilisation des terrains et gère un important portefeuille de valeurs immobilières.<sup>iii</sup>**

Au lieu de services alimentaires administrés par l'université ou les étudiants, les chaînes de restauration rapide ont pignon dans l'université. De nombreuses bibliothèques de campus sont exploitées sous la bannière *Chapters Campus Bookstores*. Tout cela fait que le campus ressemble à un immense centre commercial. L'esprit de communauté et de service public n'y est plus. Beaucoup d'emplois universitaires intéressants ont été remplacés par des emplois précaires à salaire minimum et conditions de travail médiocres. Bon nombre des emplois privatisés étaient pourvus, dans le passé, par des étudiants qui ainsi travaillaient sur le campus à un salaire décent et à des conditions de travail acceptables durant leurs études. Cette privatisation des emplois signifie que les travailleurs à temps plein ne bénéficient plus de l'exemption des droits de scolarité ou des autres avantages significatifs négociés dans la convention collective. Et cela coûte habituellement aussi cher, voire d'avantage, aux universités étant donné que l'argent épargné sur les salaires et les avantages sociaux grossit les profits des entreprises.

L'existence de garderies administrées par l'université est menacée. En dépit de toutes les études qui ont établi la corrélation entre la qualité des services de garde et les salaires, les garderies éducatives administrées par les municipalités, les commissions scolaires, les collèges et les universités sont menacées par la tentation de baisser les salaires par la privatisation au lieu de créer et de financer un programme national de services éducatifs et de garde à l'enfance. Les garderies éducatives publiques servent de modèle de qualité et, pourtant, elles sont ciblées par la privatisation. Le collège Camosun en C.-B. vient de remporter une importante victoire contre la privatisation de sa garderie.

### ***Détérioration des infrastructures à l'ombre de la privatisation***

On érige de nouveaux édifices sur tous les campus universitaires mais, dans la plupart des cas, ces installations ne sont pas dotées du personnel requis. Dans beaucoup d'universités, on « décale » les horaires de travail des employés de soutien et on trouve des sites hors campus pour coopérer avec l'entreprise privée et appliquer un système bivalent. En reléguant les titres du site hors campus à l'entreprise privée, l'université n'est pas tenue d'engager ses employés soutien.

Le manque de financement menace les programmes existants et les services d'entretien et ne laisse présager rien de bon au chapitre des conditions de travail dans ces nouvelles installations. Faute de financement additionnel pour se doter de personnel, les nouveaux pavillons vont quêter, emprunter et soutirer de l'argent aux programmes existants. L'entretien différé est un problème grave qui a des répercussions aujourd'hui. Dans beaucoup d'installations, les structures sont littéralement rapiécées.

Les campus publics se détériorent à un rythme inquiétant. Dans un rapport publié en 1999, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire a estimé que les universités avaient besoin d'au moins 3,6 milliards de dollars pour entreprendre les travaux de réparation les plus élémentaires dans leurs infrastructures croulantes. De ce montant, il fallait injecter sur-le-champ un milliard pour mettre un frein aux coûts croissants de l'entretien différé et empêcher la détérioration ultérieure des installations. Faute de s'y attaquer, ce problème n'a fait que s'aggraver.

Avec l'impartition, il arrive souvent que les travaux sont réalisés de façon non sécuritaire et non conforme aux normes de santé et de sécurité du travail, mettant ainsi en danger ceux et celles qui sont sur le campus. Le travail effectué par les entrepreneurs est souvent de qualité inférieure parce qu'ils doivent réaliser un profit et respecter le budget. D'importantes lacunes dans les ouvrages impartis engendrent de graves problèmes d'entretien pour nos travailleurs qui sont fréquemment obligés de réparer des erreurs commises par l'entrepreneur.

Selon des sections locales du SCFP, les exigences en terme de nettoyage sont à la baisse. Il n'existe pas de programmes d'entretien préventif. La baisse des exigences de nettoyage affecte toutes les personnes qui travaillent ou étudient sur le campus. Des maladies infectieuses se propagent dans les résidences étudiantes et dans les pavillons administratifs parce qu'on ne les nettoie pas convenablement. Les concierges sont laissés à eux-mêmes pour décider des priorités.

L'espace dans les salles de classes et les résidences sont une denrée rare pour les assistants à l'enseignement, les employés de soutien et les étudiants. Les étudiants ont du mal à rencontrer les chargés de cours et aides-enseignants, qui n'ont pas nécessairement de bureau ou de téléphone ou qui ont tout simplement trop d'étudiants à recevoir.

### ***Se servir de la technologie pour privatiser***

La technologie est un moyen dont se sert l'université pour impartir des fonctions et des emplois. Les volumes de la bibliothèque universitaire arrivent déjà catalogués. L'impartition de tâches telles que la numérisation de documents peut avoir pour effet d'éliminer des emplois à l'université et dans la communauté. Avec l'implantation de nouveaux équipements informatiques, on assiste souvent à l'impartition du travail puisque les services d'entretien font partie du contrat d'achat.

On peut aller jusqu'à impartir des tâches afférentes aux technologies de l'information à des entreprises étrangères, menaçant ainsi la vie privée des étudiants et des employés. Des entreprises d'automatisation ou d'automation de la gestion et des décisions administratives font leur apparition sur les campus et souvent des étudiants et des employés sont victimes d'une succession de décisions et de résultats dont ils n'arrivent pas à s'extirper. L'automation, une forme de privatisation, a aussi d'importantes

conséquences sur la prestation des services. Contrairement à la prétention à l'effet que l'automatisation permette de se concentrer sur la livraison des services de première ligne, son avènement dans d'autres services publics a engendré une restructuration du travail, une augmentation de la charge de travail des employés et une détérioration de la qualité des services. La Grande-Bretagne et l'Australie ont tracé la voie dans l'automatisation des services publics et de la « transformation d'entreprise ». Nombre de rapports de vérificateurs généraux dénoncent l'explosion incontrôlée des coûts de ces initiatives et leur inefficacité en tant que modèle de prestation de services.

Le *Turnin Program*, exploité par une société étatsunienne, est un programme informatique auquel les étudiants doivent soumettre leurs travaux pour vérifier si les droits d'auteur n'ont pas été violés. On travaille actuellement à ce qu'il puisse attribuer des notes aux travaux soumis. Plutôt que d'embaucher des professeurs, les universités imposent ce programme. Un étudiant qui ne soumet pas son travail à l'analyse du programme échoue automatiquement. C'est une autre façon d'impartir le travail des membres du SCFP et des aides-enseignants. Nous perdons des emplois et traitons les étudiants comme s'ils étaient des produits.

*Pearson Education*, une entreprise internationale, s'annonce ainsi au Canada :

*« Dans un monde numérisé, nous offrons beaucoup plus que des manuels scolaires. Quoique le livre soit toujours au cœur de nos activités, nous créons des outils d'apprentissage réutilisables, des tests en ligne, des sites Web complémentaires et des cyberlivres pour améliorer l'apprentissage et le rendre interactif là et quand vous en avez besoin ».*<sup>iv</sup>

Par le truchement de ces entreprises, les étudiants communiquent avec des aides-enseignants affectés à des centres d'appel pour obtenir de l'aide dans leurs travaux. C'est une façon de privatiser et de commercialiser le travail des aides-enseignants et les apprentissages des étudiants.

### ***Travail précaire***

Les employés ponctuels, une composante du modèle fondé sur l'entreprise privée, pullulent au sein des effectifs universitaires. Le travail précaire se traduit par des bas salaires, peu d'avantages sociaux, un revenu moins prévisible et sûr et des conditions de travail médiocres. Les sections locales du SCFP ont combattu d'arrache-pied pour freiner l'explosion du travail précaire et protéger leurs membres actuels et futurs. Le cas des chargés de cours est un exemple flagrant de précarité d'emploi. Un exposé

présenté récemment sur la question de la précarité des emplois universitaires révèle qu'au Canada à l'extérieur du Québec, environ 40,4 p. cent du corps professoral universitaire est composé d'enseignants à temps partiel et à statut précaire et 9,5 p. cent d'enseignants à temps plein et à statut précaire. Au Québec, 100 p. cent des chargés de cours sont syndiqués. Sur le plan individuel, occuper un poste universitaire précaire signifie faible salaire, statut peu élevé et très peu de sécurité, de droits et d'avantages sociaux. Le travail précaire monte les travailleurs universitaires les uns contre les autres. Cela conduit à l'érosion de la liberté universitaire, à l'augmentation de la charge de travail et à une baisse de qualité.<sup>v</sup>

**Les chargés de cours, dont certains enseignent dans plusieurs universités pour joindre les deux bouts, sont une source de main-d'œuvre à bon marché. Dans certaines universités, notamment à l'Université d'Ottawa, ils donnent la moitié de tous les cours de 1<sup>er</sup> cycle. Stressés à l'extrême, surmenés, sous-payés, ces « universitaires itinérants » (comme on les appelle dans le milieu) sont des figures familières sur les campus universitaires à travers le pays, aussi familiers que les professeurs en veston de tweed bien installés dans leur tour d'ivoire. Les statistiques sont difficiles à réunir, les chargés de cours à temps partiel formant un groupe diversifié au taux de roulement élevé. Statistique Canada ne fait plus d'enquête sur les employés à temps partiel des collèges et des universités faute de financement. On ne recommencera à recueillir des données à leur sujet que l'an prochain au plus tôt.<sup>vi</sup>**

### ***Les bienfaits de l'université profitent à des intérêts privés - la communauté est perdante***

Les universités adoptent dorénavant des valeurs et des pratiques propres à l'entreprise privée. Ces changements se traduisent dans le nouveau langage employé dans les universités : les présidents deviennent des PDG et les étudiants, des clients. Ce modèle emprunté du privé amène à sortir des produits au plus bas prix et à maximiser les profits au détriment des étudiants et de toutes les personnes qui travaillent sur le campus.

La privatisation des universités nous fait du tort à bien des égards et fait en sorte que les bienfaits de l'université sont de plus en plus contrôlés par des intérêts privés. Une université au service des grandes sociétés est axée sur les besoins de l'entreprise privées et non sur ceux de la collectivité. La recherche qu'on y mène est orientée sur les besoins du milieu des affaires. Quant à la recherche « non lucrative », celle qui porte sur des questions utiles aux organismes de lutte pour la justice sociale et aux groupes défavorisés, elle n'est pas valorisée. Le modèle commercial signifie que l'université sert d'abord et avant le profit plutôt que l'intérêt public et communautaire.

Ce résumé d'un forum de discussion en ligne sur la privatisation et le domaine public illustre très bien le propos : *Nous prenons pour acquis que beaucoup de choses sont « à nous » -- nos parcs et nos régimes de pension, nos hôpitaux et nos routes, et les terres que nous occupons de longue date – et un beau jour, nous constatons qu'elles ne nous appartiennent plus, qu'elles appartiennent à d'autres : elles ont été privatisées. La privatisation revêt de nombreuses formes, s'arrogeant jusqu'à des droits de propriété sur le patrimoine génétique humain et le brevetage des semences. La privatisation témoigne aussi de l'ascendant et de la mainmise de l'entreprise privée sur la recherche universitaire, les activités intellectuelles et les bienfaits qui en résultent. Toutefois, une société pour être en santé a besoin que son domaine public le soit aussi et qu'ils soit doté d'un ensemble de structures, d'espaces et de modes de gestion aptes à servir le bien commun et à favoriser les intérêts collectifs que sont les bibliothèques publiques, les gratuels, les semences reproductives, les jardins communautaires, les écoles publiques, les routes, les parcs et les soins de santé socialisés.<sup>vii</sup>*

<sup>i</sup> Source : Almanach 2006 de l'éducation postsecondaire au Canada de l'A.C.P.U.

<sup>ii</sup> Source : Analyse de la liste du top cinquante des universités canadiennes, Re\$earch Infosource Inc.

<sup>iii</sup> Texte d'opinion. Colleen Garbe, présidente de la section locale 116 du SCFP, mars 2006  
<http://www.cupe.bc.ca/3174>

<sup>iv</sup> Source : <http://vig.pearsoned.ca:8081/home>

<sup>v</sup> Exposé de Ian Robinson, codirecteur du Labor and Global Change Program du Institute of Labor and Industrial Relations, de l'Université du Michigan, à la réunion de la American Sociological Association, août 2006.

<sup>vi</sup> Le Ottawa Citizen, 7 novembre 2005

<sup>vii</sup> Source : <http://www.forumonpublicdomain.ca>

Octobre 2006  
Service de la recherche du SCFP

:as/sepb491  
S:\Research\WPTEXT\Universities and Colleges\National Universities Workers Meeting\the changing face of our public universities-fr.doc